



INFORMATION AU PUBLIC

Conformément au Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L5211-36 et L2313-1, **les Comptes Financiers Uniques 2024 de Grand Lac Communauté d'Agglomération**, dont est membre la commune, sont mis à la disposition du public en mairie aux lieux et horaires habituels.

Les Comptes Financiers Uniques 2024 sont également accessibles en scannant le QR Code ci-dessous ainsi que sur le site internet de Grand Lac :

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/documents-budgetaires>

